Nations Unies S/2012/966



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 décembre 2012

Original : français

Lettre datée du 27 décembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2083 (2012) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Bureau du Médiateur, créé par la résolution 1904 (2009), tel qu'il est défini dans les procédures énoncées à l'annexe II de la résolution 2083 (2012), pour une période de 30 mois. Par la même résolution, le Conseil m'a prié de renforcer les capacités du Bureau du Médiateur, afin qu'il soit toujours à même de s'acquitter de son mandat en toute efficacité et diligence.

En conséquence, je vous informe que j'ai reconduit dans ses fonctions de Médiateur Mme Kimberly Prost (Canada).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-66845 (F) 020113 020113



